

# FLS Programme Éducatif

## Cahier d'activités



# TABLE DES MATIÈRES



Les Paliers de gouvernement au Canada.....	2
Les Circonscriptions en Ontario.....	3
Quiz : Qui sont mes représentants?.....	3
Activité : Qui est responsable?.....	4
Les députés.....	5
Les Partis politiques .....	6
Plan de la Chambre de l'Assemblée législative .....	7
Les Rôles parlementaires .....	8
Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario.....	9
Quiz : Qui suis-je?.....	10-11
Comment les lois sont-elles élaborées?.....	12
Citoyenneté active.....	13-14

\* Le masculin comprend l'équivalent féminin et est utilisé dans le but d'alléger le texte

# LES PALIERS DE GOUVERNEMENT AU CANADA

Les paliers de gouvernement au Canada sont les niveaux administratifs gouvernementaux. Il y en a trois :

## Le palier fédéral

Le parlement fédéral se trouve à Ottawa, la ville capitale du Canada.

Le gouvernement fédéral est responsable des domaines touchant l'ensemble du pays tels que la citoyenneté, la monnaie, l'armée et la défense.

Le chef du gouvernement fédéral est appelé le premier ministre du Canada.

Quel est son nom ? \_\_\_\_\_

## Le palier provincial/ territorial

Il existe 10 provinces et 3 territoires au Canada.

Le parlement de l'Ontario, aussi appelé l'Assemblée législative de l'Ontario, est situé à Toronto.

Le gouvernement provincial est responsable des domaines touchant la province, donc l'Ontario, tels que les permis de conduire, la santé, l'éducation et le mariage.

Le chef du gouvernement provincial est appelé le premier ministre de la province.

Quel est le nom du chef du gouvernement en Ontario ? \_\_\_\_\_

## Le palier municipal

Chaque village ou ville possède son propre gouvernement local.

Le gouvernement municipal est responsable des questions d'une nature locale, telles que les rues locales, les parcs publics, et la police locale.

Le chef du gouvernement municipal est normalement appelé le maire.

Quel est le nom de votre chef municipal ? \_\_\_\_\_



# LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES



Une circonscription électorale est une région définie normalement par le nombre d'habitants. En Ontario, il y a actuellement 107 circonscriptions électorales, chacune représentée par un député.

## Qui sont mes représentants?

(1) Comment s'appelle votre circonscription électorale provinciale?

---

(2) Qui est le député provincial dans votre circonscription?

---

(3) Votre député provincial fait partie de quel parti politique?

---

(4) Votre député provincial fait-il partie du gouvernement ou de l'opposition?

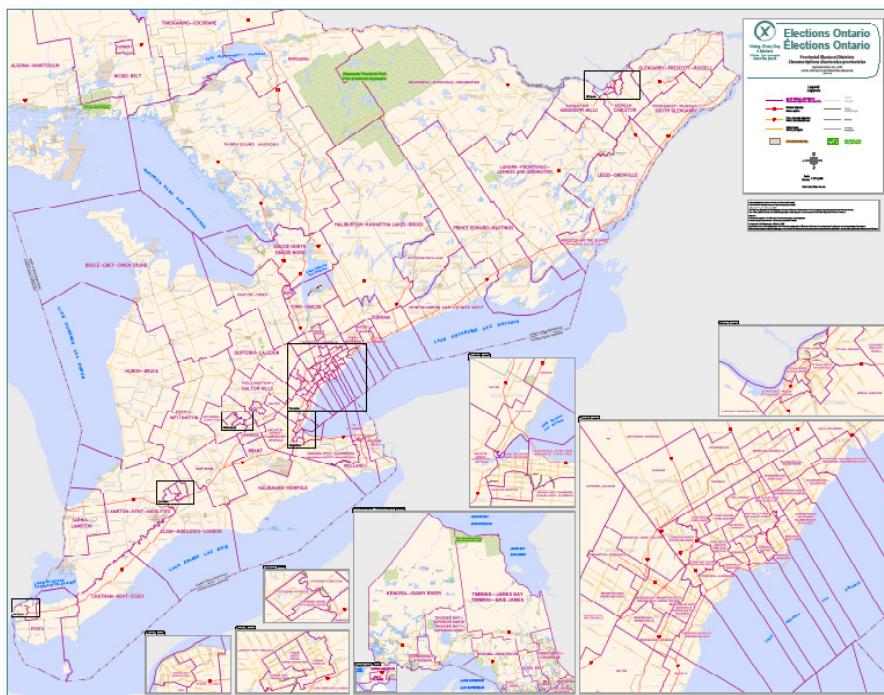
---

(5) Qui est le député fédéral dans votre circonscription?

---

(6) Qui est le conseiller municipal dans votre région?

---



# ACTIVITÉ :

# QUI EST RESPONSABLE?



Trier les responsabilités selon le palier de gouvernement correct.

## Responsabilités

Armée	Affaires étrangères	Parcs provinciaux
Certificat de naissance	Collecte des déchets	Transport public
Postes Canada	Santé	GRC
Citoyenneté et immigration	Bibliothèques	Recyclage
Parcs (de la ville)	Police locale	Panneaux routiers
Droit criminel	Loterie	Déneigement
Permis de conduire	Certificats de mariage	Tourisme
Éducation	Monnaie	Transports
Pompiers	OPP	
Pêches		

## PALIERS DE GOUVERNEMENT

FÉDÉRAL

PROVINCIAL

MUNICIPAL

# LES DÉPUTÉS PROVINCIAUX



Les députés provinciaux représentent chaque résident de l'Ontario. Ils sont élus par le peuple ontarien. Lors d'une élection, les électeurs ontariens votent pour le candidat qui représentera leur circonscription. Le candidat qui remporte le plus grand nombre de votes devient leur député.

Les députés travaillent dans la Chambre de l'Assemblée législative de l'Ontario, au centre de l'édifice législatif à Queens Park, et dans leur circonscription, près de ceux qu'ils représentent.

## Dans l'édifice législatif...

Les députés siègent dans la Chambre de l'Assemblée législative où ils :

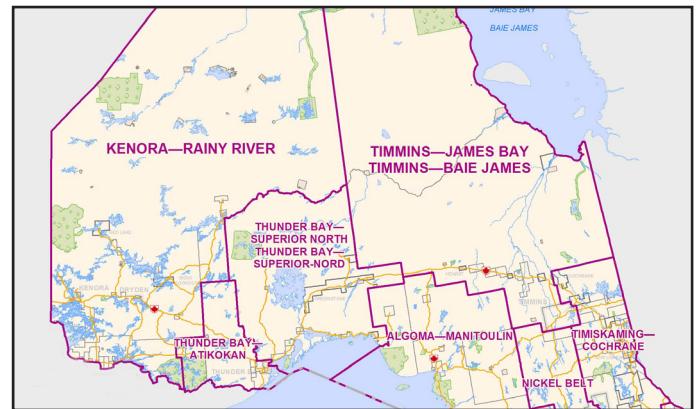
- discutent, débattent et votent sur des projets de loi
- parlent d'événements dans leur circonscription
- posent des questions concernant les intérêts des Ontariens
- présentent des pétitions\* provenant des gens dans leur circonscription
- participent aux comités législatifs qui étudient en détail des projets de loi avant qu'ils deviennent loi



## Dans leur circonscription...

Les députés travaillent dans leur circonscription et dans leur communauté où ils :

- rencontrent les gens qu'ils représentent et les aident à résoudre des problèmes
- assistent aux événements, tels que des galas de bienfaisance ou des pique-niques communautaires
- présentent des prix
- rencontrent des groupes d'intérêt



### Le Saviez-vous?

\*Une pétition est une demande adressée au gouvernement ou à l'Assemblée législative de l'Ontario de faire quelque chose ou de redresser une question d'intérêt public. La pétition porte les signatures des gens qui en sont en faveur.

# LES PARTIS POLITIQUES



En Ontario, chaque député appartient à un parti politique.  
Actuellement, trois partis politiques sont représentés au Parlement de l'Ontario.

## LES CHEFS DES PARTIS POLITIQUES EN ONTARIO



Kathleen Wynne  
Parti libéral de l'Ontario



Vic Fedeli Chef intérimaire  
Parti progressiste-  
conservateur de l'Ontario



Andrea Horwath  
Nouveau Parti démocratique  
de l'Ontario



Le Parti ayant le plus grand nombre de députés élus forme le gouvernement.

Quel Parti forme le gouvernement en Ontario? \_\_\_\_\_

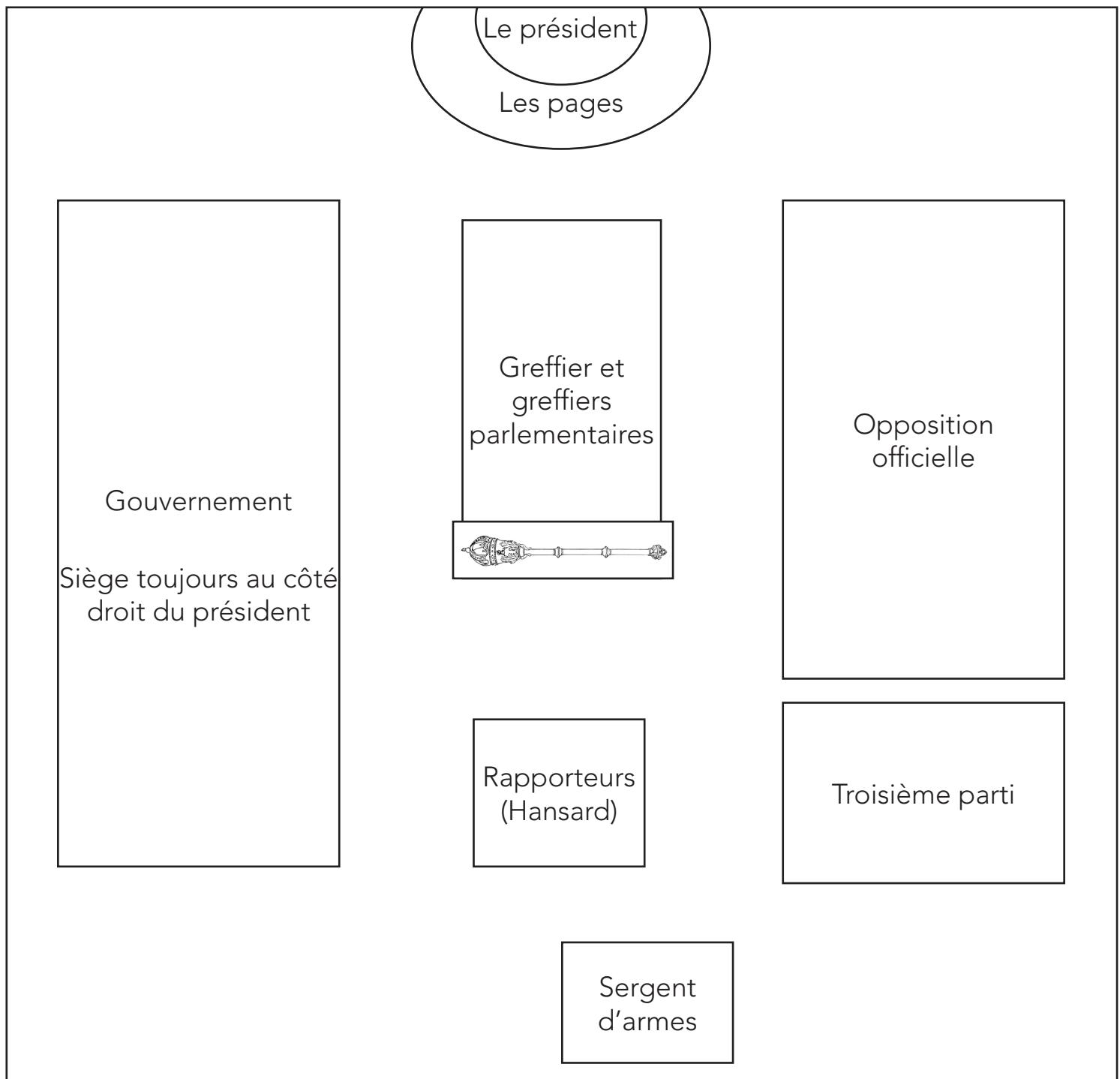
Le Parti ayant le deuxième plus grand nombre de députés élus est appelé l'opposition officielle.

Quel Parti est l'opposition officielle en Ontario? \_\_\_\_\_

Le Parti ayant le moins nombre de députés élus est appelé le troisième parti.

Quel Parti est le troisième Parti en Ontario? \_\_\_\_\_

# PLAN DE LA CHAMBRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE



# LES RÔLES PARLEMENTAIRES



Pour que chaque séance du Parlement se déroule équitablement, il existe plusieurs rôles neutres à remplir. Les personnes qui occupent ces postes ne peuvent pas voter ni participer aux débats. Ils sont impartiaux.



## Le président

Le président préside chaque séance de la législature. Il donne la parole aux députés et fait appliquer les règles parlementaires d'une manière juste. Le président vote seulement en cas d'égalité des voix.



## La sergente d'armes

La sergente d'armes est responsable de la sécurité dans la Chambre et de l'édifice législatif. Elle est la gardienne de la masse.



## Le greffier

Le greffier conseille le président et les députés sur les règles parlementaires et les questions de procédures.



## Les rapporteurs (Hansard)

Les rapporteurs en Chambre utilisent un ordinateur portable afin de noter les premiers mots et des interjections de députés pendant les débats. Le Journal des Débats, le Hansard est le compte rendu officiel des délibérations de l'Assemblée législative de l'Ontario.



## Les pages de l'Assemblée législative

Les pages sont des élèves en septième ou huitième année qui aident les députés dans la Chambre et apprennent comment le parlement fonctionne.

# LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE L'ONTARIO

Le Canada est devenu une nation en 1867, et est un pays entièrement souverain. Le Canada est une monarchie constitutionnelle et a des liens avec la Grande-Bretagne.



## Canada et la Reine

Le chef d'État du Canada est la Reine Elizabeth II. La Reine a des représentants au Canada qui effectuent ses responsabilités à sa place. Au niveau fédéral à Ottawa, le Gouverneur général représente la Reine. Dans chaque province, c'est le lieutenant-gouverneur qui en est le représentant.



## Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario

En tant que le représentant de la Reine en Ontario, le lieutenant-gouverneur effectue les responsabilités de la Reine. Par exemple, il convoque et dissout les sessions du Parlement, et il accorde la sanction royale aux projets de loi – la dernière étape avant qu'un projet de loi devienne loi. L'honorabile Elizabeth Dowdeswell est la lieutenant-gouverneure actuelle de l'Ontario.

# ACTIVITÉ: QUI SUIS-JE?



## Quiz Parlementaire

Je suis chargé de la sécurité de la Chambre. Je porte la masse dorée, le symbole du pouvoir et de l'autorité du président.

Qui suis-je? \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

J'enregistre les bouts de discussion entendus et les interjections que disent les députés pendant chaque séance dans la Chambre. Je suis responsable de la trace écrite officielle du Parlement, qui est disponible au public sur Internet ou aux bibliothèques publiques.

Qui suis-je? \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nous sommes les plus jeunes au Parlement de l'Ontario. Nous sommes des élèves en septième ou huitième année qui aident les députés dans la Chambre. Pour être admissible il faut avoir une moyenne scolaire de 80% et être actif dans la communauté.

Qui sommes-nous? \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nous sommes élus pour représenter les intérêts des résidents dans les 107 circonscriptions à travers l'Ontario.

Qui sommes-nous? \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Au Canada, il y a trois paliers : fédéral, provincial et municipal. Dans notre province, le chef est le premier ministre de l'Ontario.

Qui suis-je? \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

# ACTIVITÉ : QUI SUIS-JE?



Je suis le chef du gouvernement provincial. En Ontario, je suis l'Honorable Kathleen Wynne.

Qui suis-je? \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Je suis chef de l'État canadien. Je suis représentée par le Gouverneur général au palier fédéral, et par les lieutenants-gouverneurs dans chacune des dix provinces.

Qui suis-je? \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Je suis le représentant de la Reine en Ontario. Dans ce rôle, je convoque chaque session du Parlement, accorde la sanction royale aux projets de loi et annonce la fin d'une session du Parlement.

Qui suis-je? \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Je préside chaque séance du Parlement. Je m'assure que les députés suivent les règlements dans la Chambre et je donne la parole aux députés. Je n'ai pas le droit de participer aux débats et je ne vote qu'en cas d'égalité.

Qui suis-je? \_\_\_ / \_\_\_

Je connais à fond les règlements du parlement et je conseille le président et les députés. Je compte les voix lors du vote sur un projet de loi.

Qui suis-je? \_\_\_ / \_\_\_

# COMMENT LES LOIS SONT-ELLES ÉLABORÉES?



## Une loi commence par une idée

L'idée est présentée sous forme de projet de loi par un député. Le projet de loi doit passer par certaines étapes du processus législatif avant d'acquérir la force de loi.

## Quelles sont les étapes?

Chacune des étapes suivantes donne aux députés l'opportunité de réfléchir au projet de loi. En outre pendant un débat ils peuvent suggérer comment améliorer le projet de loi ou le rendre plus efficace.

### Étape 1 : Première Lecture

La première lecture à lieu lorsqu'un projet de loi est présenté à la législature. Les objectifs du projet de loi sont expliqués et les députés décident s'ils acceptent ou non, que le projet de loi fasse l'objet d'un débat. Si le projet de loi est accepté, le greffier lit à haute voix le titre du projet de loi.

### Étape 2 : Deuxième Lecture

Pendant la deuxième lecture, les députés débattent des idées générales du projet de loi. Ce débat dure quelques jours. Chaque député a le droit de parler seulement une fois pendant le débat. Quand le débat se termine, les députés décident d'approuver ou non le passage du projet de loi à la troisième lecture. En plus, il se peut que le projet de loi soit soumis à l'examen d'un comité législatif composé d'un petit groupe de députés.

### Étape 3 : Étude en Comité

Un comité est composé d'un petit groupe de députés. Ils examinent attentivement les détails du projet de loi. Les députés peuvent modifier chaque section du projet de loi. Une modification apportée à un projet de loi s'appelle un amendement. L'étude d'un projet de loi en comité peut durer quelques jours ou même quelques mois. Lorsque le comité aura terminé son étude, le projet de loi sera renvoyé au parlement pour la troisième lecture.

### Étape 4 : Troisième Lecture

La troisième lecture permet aux députés de débattre le projet de loi pour la dernière fois. Après le débat, le président annonce le vote final. Si la majorité des députés vote en faveur du projet de loi, il est soumis au lieutenant-gouverneur pour la sanction royale.

### Étape 5 : Sanction Royale

La sanction royale est accordée lorsque le lieutenant-gouverneur signe le projet de loi au nom de la Reine. À la suite de cette étape, le projet de loi devient loi.

# CITOYENNETÉ ACTIVE



## Soyez informé et engagé

Chaque Canadien a le droit d'être au courant. Peu importe notre âge, nous pouvons nous familiariser avec les candidats dans notre circonscription et avec les partis politiques, ainsi qu'étudier les enjeux dans nos communautés. En outre, il existe plusieurs façons d'être engagé.

### Visiter

Lorsque le parlement est en session, le public est invité aux tribunes publiques pour assister aux débats dans la Chambre. Pour en savoir plus sur les dates et les horaires des sessions, voir le site Web de l'Assemblée législative à [www.ontla.on.ca](http://www.ontla.on.ca).

### Regarder

Les sessions de la législature sont télédiffusées à travers l'Ontario. Les débats sont également diffusés sur le site Web de l'Assemblée ou vous trouverez une archive de la période de questions remontant à huit jours; ces dernières se trouvent sur le site web de l'Assemblée sous l'onglet « Wébémision ».

### Lire

Vous trouverez des copies du Journal des Débats (Hansard), le procès-verbal intégral des travaux de l'Assemblée et des comités législatifs, sur le site Web de l'Assemblée sous l'onglet « Débats et travaux ».



## **Trouver votre député**

Si vous ne savez pas qui est votre député, visitez le site Web d'Elections Ontario à [www.electionsontario.on.ca](http://www.electionsontario.on.ca). Vous pouvez d'identifier votre circonscription avec votre adresse postale. Après avoir identifié votre circonscription, vous pouvez ensuite identifier votre député.

## **Entrer en contact avec votre député**

Votre député est votre représentant et il écoutera à vos idées et vos intérêts. Lorsque vous partagez vos idées avec votre député, vous pouvez faire une impression sur lui et peut-être les actions et les politiques du gouvernement provincial.

Vous pouvez contacter votre député de nombreuses façons, en écrivant une lettre, envoyant un courriel ou visitant son bureau. Pour en savoir plus sur les députés, visitez le site Web de l'Assemblée législative de l'Ontario à [www.ontla.on.ca](http://www.ontla.on.ca).

## **Présenter aux comités**

Un comité législatif, qui se compose d'un petit groupe de députés représentant chaque parti politique, est responsable d'examiner des projets de loi en détail. Le public peut partager ses avis et ses idées concernant un projet de loi pendant les réunions de comité. La majorité de ces réunions ont lieu dans l'édifice législatif, mais certains comités voyagent à travers l'Ontario pour que plus de gens puissent assister aux réunions.

## **Rédiger une pétition**

Une pétition est une demande au Parlement de l'Ontario, d'entreprendre (ou de ne pas entreprendre) une action précise pour redresser un tort public. Comme le gouvernement est obligé de répondre à la pétition dans les 24 jours de séance après sa présentation, le sujet sera noté. Mais, le rédacteur de la pétition doit s'assurer que le plan d'action exigé est du ressort de l'Assemblée législative de l'Ontario, et que la demande est adressée clairement, de façon correcte et respectueuse. Pour en savoir plus sur les autres exigences nécessaires, et pour voir l'échantillon d'une pétition, rendez-vous sur le site Web de l'Assemblée législative.



Visitez sur le Portail de découverte sur le site Web de l'Assemblée législative à :  
<http://discoveryportal.ontla.on.ca/fr>  
pour en savoir plus sur nos programmes et ressources.



Assemblée législative de l'Ontario  
Direction du protocole parlementaire et des relations publiques  
Salle 191, Édifice législatif, Queen's Park, M7A 1A7

Renseignements généraux : 416-325-7500  
Réservations : 416-325-0061  
[www.ontla.on.ca](http://www.ontla.on.ca)

